



ACADEMIE DE BORDEAUX

DECLARATION CAPA AVANCEMENT D'ECHELON 13 DECEMBRE 2016

Madame la Secrétaire Générale Adjointe,

Mesdames, Messieurs,

La revalorisation de nos métiers et de nos salaires est une préoccupation majeure de notre syndicalisme. C'est pourquoi le « Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations » est vu par les syndicats de la FSU comme le premier résultat de notre action collective.

Le SNUEP-FSU considère que l'ensemble de ce dispositif combine une revalorisation progressive des rémunérations, une restructuration de la carrière et une réforme de l'évaluation des enseignants.

De ce point de vue, la revalorisation était fortement attendue des personnels, victimes comme tous les fonctionnaires d'une baisse du pouvoir d'achat et elle ne pouvait pas être balayée d'un revers de main.

Depuis plus de 20 ans nous souffrions d'un manque de reconnaissance salariale, encore plus aggravé au cours de ces 5 dernières années par le gel de la valeur du point d'indice.

Bien sûr, on note des insuffisances dans ce dispositif, il n'en demeure pas moins que la FSU s'est prononcée par un vote positif, afin d'acter auprès de nos collègues les avancées obtenues.

Nul doute qu'il faudra sur le terrain expliquer la réalité de ces avancées et valoriser l'action syndicale qui a permis de faire évoluer considérablement le projet.

Pour autant, nous ne devons pas minorer les problèmes qui subsistent :

- Insuffisance globale de cette revalorisation qui n'est pas un rattrapage du pouvoir d'achat perdu suite au gel du point d'indice.

- Insuffisance des revalorisations des débuts de carrières ne rendant pas l'attractivité nécessaire à nos métiers.
- Les modalités d'accès à la classe exceptionnelle qui ne correspondent pas à notre conception des progressions de carrière.

Le décret des nouvelles grilles est la traduction de ce que nous avons pu arracher à ce gouvernement qui a mené jusque- là une politique salariale désastreuse. Le combat n'est pas fini et il doit se poursuivre dès maintenant, chacun, chacune doit s'en sentir partie prenante, pour que vive le syndicalisme de proposition et d'action, que nous défendons.

Pour conclure, nous remercions vos services pour la qualité des documents que vous nous avez transmis concernant cette CAPA.